Loi sur l'Université du Valais (LUVa)

Le Valais se dote de son université

Conférence de presse
1er septembre 2025

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

1

Programme

- Loi sur l'Université du Valais
  - Contexte
  - Enjeux
  - Objectifs
- D'UniDistance Suisse à l'Université du Valais
  - Trois décennies de développement
  - Evolutions institutionnelles
- Conséquences
  - Finances
  - Organisation
- Prochaines étapes

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

2

Loi sur l'Université du Valais - contexte

- Une étape déterminante pour le paysage académique cantonal
- Une transformation stratégique d'UniDistance Suisse: nouvelle institution, nouveau nom « Uni Valais-Wallis »
- Un projet préparé par un Groupe de travail nommé par le Conseil d'Etat
- Une large consultation en 2025
- Une condition suspensive: l'accréditation en tant qu'université

Loi sur l'Université du Valais - enjeux

- Réaliser une ambition stratégique au service du territoire et de la société (Valais – Suisse)
- Renforcer le paysage valaisan des hautes écoles et de la recherche avec une troisième haute école valaisanne à côté de la HES-SO Valais-Wallis et de la HEP-VS
- Compléter le système suisse des hautes écoles avec la onzième université cantonale, seule université suisse avec formation à distance et à temps partiel

Loi sur l'Université du Valais - objectifs

- Compléter de façon unique le paysage universitaire suisse
- Continuer à favoriser l'accès de la population à des études supérieures
- Soutenir le développement économique, social et culturel et la place scientifique suisse
- Renforcer la participation du Valais à la gouvernance politique et académique du système suisse des hautes écoles

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- 1992-2004: Création et reconnaissance fédérale
- 2005-2014: Développement de l'offre académique et partenariats
- 2015-2020: Renforcement institutionnel et accréditation LEHE sous conditions
- 2021-2024: Campus à Brig-Glis, réalisation de toutes les conditions, consolidation et croissance

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Chiffres-clés

3	25	500	2 600
Sites	Professeur-e-s	Collaborateurs-trices	Étudiant-e-s

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Facultés et filières de formation

5 facultés

- Droit
- Economie
- Histoire
- Mathématiques et informatique
- Psychologie

Formations

- **9** Bachelors
- **7** Masters
- **14** programmes de formation continue (CAS et MAS)

403 diplômé·e·s en 2024

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Evolution du nombre d'étudiants à UniDistance Suisse (2008-2025)

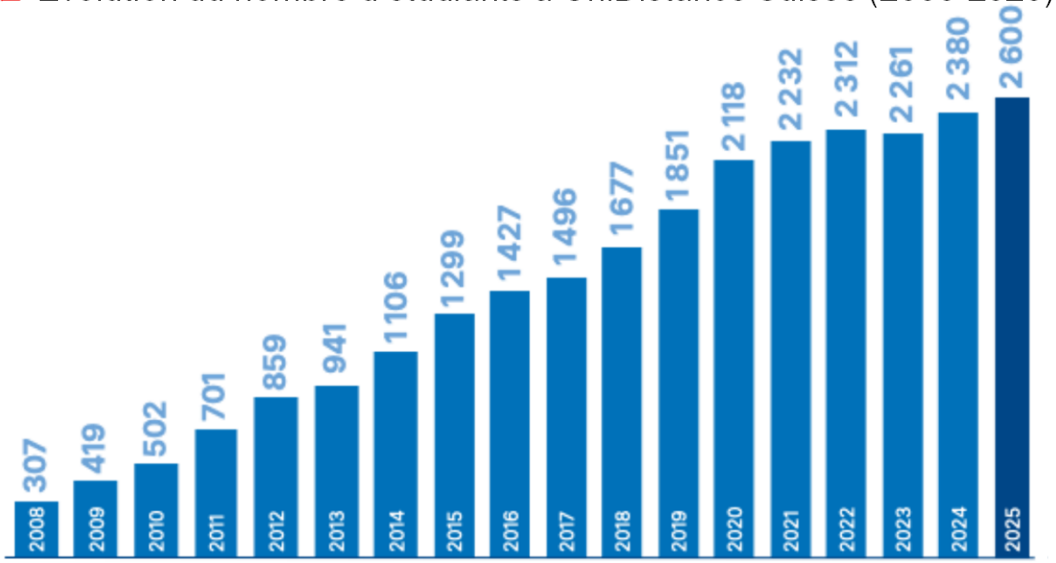

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Répartition des étudiants d'UniDistance en Suisse et à l'étranger, 2024

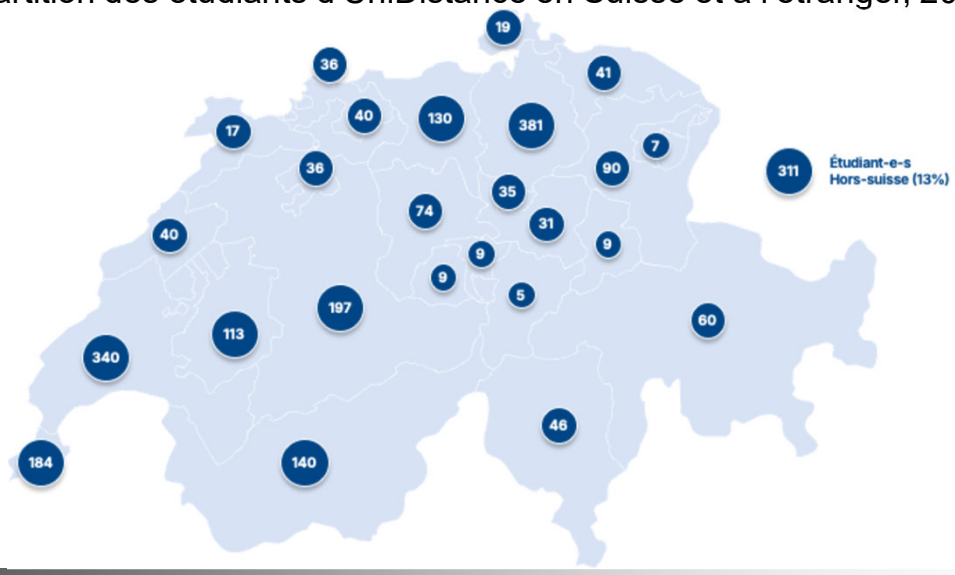

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Modèle d'enseignement: accompagnement continu

Asynchrone
où et quand vous voulez

Synchrone
à des dates et des heures définies à l'avance

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Développement des doctorats
- Promotion de la relève scientifique
- Obtention de fonds de tiers à hauteur de CHF 2.5 millions par an
- Développement d'un axe de recherche « Enseignement et apprentissage numérique »
- Promotion de la coopération avec d'autres institutions entre autres pour les programmes de doctorat (CUSO etc…)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Création d'un nouvel établissement autonome de droit public avec l'entrée en vigueur de la LUVa
- Transfert des activités de formation et de recherche, du personnel et d'une part significative des actifs de la Fondation actuelle
- Pas de dotation en capital d'Uni Valais-Wallis par le canton étant donné le transfert des actifs
- Séparation claire entre Uni Valais-Wallis (activités académiques) et la Fondation (évolution des missions)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Statut et traitement du personnel d'Uni Valais-Wallis réglés par voie d'ordonnances du Conseil d'Etat: cohérence avec les dispositions en vigueur pour le personnel de l'Etat du Valais, de la HES-SO Valais-Wallis et de la HEP-VS
- Application du nouveau processus respectant l'autonomie d'Uni Valais-Wallis et la haute surveillance du canton: plan de développement stratégique (Uni Valais-Wallis), convention d'objectifs quadriennale (Conseil d'Etat), message et crédit-cadre (Grand Conseil), mandats de prestations annuels (Département de l'économie et de la formation)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

D'UniDistance Suisse à Uni Valais-Wallis

- Modification des buts et statuts de la Fondation UniDistance Suisse: soutien à Uni Valais-Wallis dans ses missions d'enseignement et de recherche (collecte de fonds, donations etc…)
- Modèle semblable dans la plupart des universités suisses

Conséquences financières

- Budget global avec dynamique de croissance: de 38 millions de francs en 2026 à 51 millions de francs en 2029
- Financement cantonal de base (subvention) plus important: de 9.5 millions de francs en 2026 à 16 millions de francs en 2029
- Progression des autres sources de financement (contributions fédérales, fonds de tiers etc…)
- Augmentation maîtrisée des charges d'exploitation : de 40 millions de francs en 2026 à 50 millions francs en 2029
- Planification financière prévoyant des résultats d'exploitation équilibrés sur la période

Conséquences financières

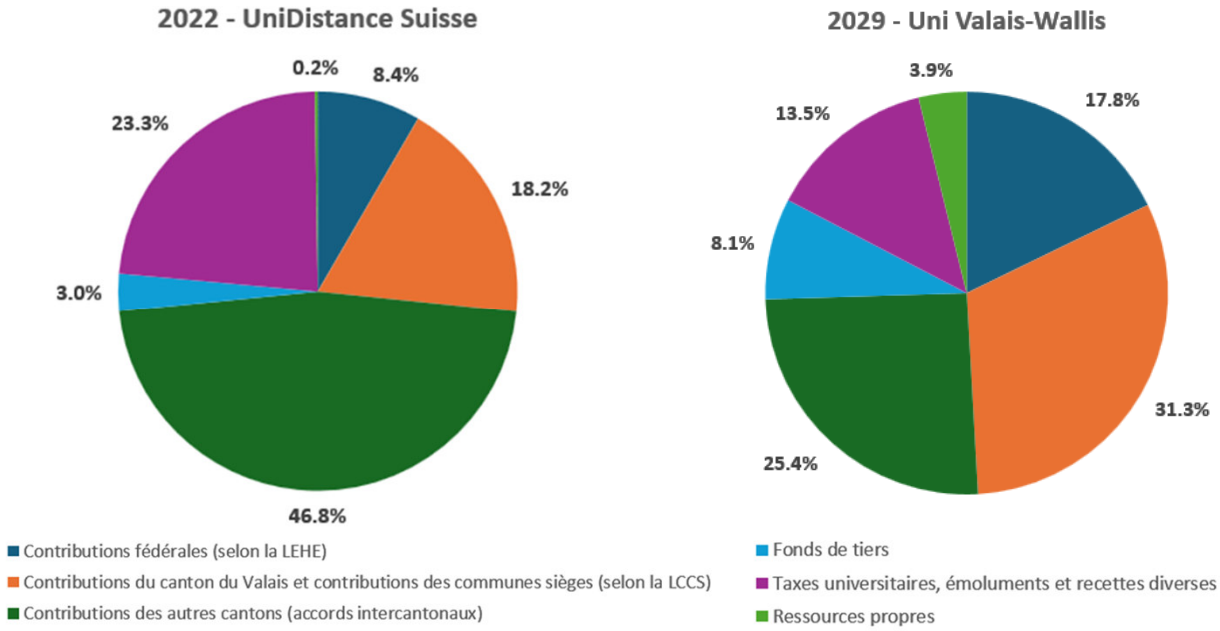

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Conséquences organisationnelles

- L'Etat du Valais exerce une fonction de régulation stratégique et continuera son accompagnement : fixer les conditions-cadres, assurer la haute surveillance, négocier la convention d'objectifs et les mandats de prestations annuels, suivre et contrôler la réalisation des objectifs d'Uni Valais-Wallis, accompagner Uni Valais-Wallis dans ses évolutions

- Uni Valais-Wallis est autonome dans la gestion des ses activités académiques, financières et administratives

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Prochaines étapes

- Présentation du projet LUVa au Grand Conseil d'ici à la fin 2025: objectif d'entrée en vigueur de la LUVa le 1er janvier 2028
- Dépôt par UniDistance Suisse de sa demande d'accréditation en tant qu'université: décision attendue d'ici le printemps 2027
- Poursuite des travaux du GT LUVa: préparation des Ordonnances (finances, statut et traitement du personnel etc…)
- Poursuite des travaux du GT «Avenir de la Fondation»: préparation des modifications des buts et statuts, élaboration et négociation de la convention de transfert

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Merci de votre attention

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS